



MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET HYDROCARBURES (MHH)

SERVICE NATIONAL D'AMENAGEMENT DES POINTS D'EAU (SNAPE)

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS – SELECTION DE FIRMES)

République de Guinée

PROJET D'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL EN
MOYENNE ET HAUTE GUINEE(PAEPa-MG-HG)

SECTEUR : **EAU ET ASSAINISSEMENT**

SERVICES DE CONSULTANTS

Mode de financement : Vente à Tempérament
N° de Financement : GIN 1038

Le Gouvernement de la République a reçu un financement de la Banque Islamique de Développement afin de couvrir le coût du Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement en milieu rural en Moyenne et Haute Guinée (PAEPa-MG-HG) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées pour financer des services de consultant.

Les services comprennent la fourniture d'une assistance technique complète pour la formulation du PNAEPa 2026–2035, le recensement des infrastructures hydrauliques et d'assainissement, la mise en place d'une base de données nationale géoréférencée, la réalisation d'études techniques et environnementales.

La mission couvrira quatre volets principaux :

1. **Formulation stratégique** – élaboration du PNAEPa 2026–2035, de son cadre logique, de son plan d'investissement et de son dispositif de suivi-évaluation ;
2. **Recensement national** – collecte exhaustive et géoréférencée des infrastructures hydrauliques et d'assainissement en milieu rural ;
3. **Système d'information sectoriel** – conception et mise en œuvre d'une base de données nationale SIG et d'un tableau de bord dynamique intégré au système PROGRES du SNAPE ;
4. **Études techniques et environnementales** – préparation des études APS, APD, EIES et PGES d'un projet prioritaire issu du plan d'investissement du PNAEPa.

La durée estimative de la mission est de 24 mois, conformément aux TDR.

Les Termes de Référence (TdR) détaillés de la mission sont disponibles à l'adresse ci-dessous :

Service National d'Aménagement des Points d'Eau (SNAPE), Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement en milieu rural en Moyenne et Haute Guinée (PAEPa-MG-HG)

À l'attention : Monsieur Mamadou Saidou FOFANA Coordonnateur du Projet

Sise au SNAPE, B.P : 2064 CONAKRY Commune de Kaloum, Quartier Almamy

Tel : 00224 620 76 56 46 / 00224 628 38 13 71

Le Service Nationale d'Aménagement des Points d'Eau (SNAPE) invite les bureaux de Consultants (« Consultants ») éligibles à manifester leur intérêt en vue de fournir les services ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des renseignements spécifiques démontrant qu'ils sont pleinement qualifiés pour réaliser les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des conditions comparables, disponibilité de compétences adéquates parmi leur personnel, etc.).

Les critères d'établissement de la liste restreinte sont :

1. Être un cabinet de conseil ou bureau d'études légalement constitué et en règle vis-à-vis des obligations fiscales et sociales dans son pays d'origine ;
2. Ne pas figurer sur les listes de suspension ou d'exclusion de la BID, des Nations Unies, de l'Union Africaine ou des autres institutions partenaires ;
3. Présenter une structure organisationnelle solide, avec une capacité avérée à gérer des missions pluridisciplinaires complexes ;
4. Démontrer une expérience confirmée dans les études et programmes du secteur de l'eau et de l'assainissement (WASH), en particulier en milieu rural ;
5. Proposer une équipe pluridisciplinaire expérimentée couvrant l'ensemble des domaines techniques, institutionnels et environnementaux du mandat.

Les associations en groupement (joint-venture) ou sous-traitance sont autorisées, à condition qu'elles soient clairement définies dans la proposition technique, avec la répartition des rôles et responsabilités.

De façon spécifique le Consultant devra justifier :

1. D'au moins une (1) mission d'élaboration d'une politique nationale ou d'un programme sectoriel eau et assainissement en milieu rural, ou équivalent, dans un pays en développement ;
2. D'au moins une expérience réussie en matière de recensement national ou régional et de développement de bases de données SIG sur les infrastructures WASH ;
3. D'au moins une étude de faisabilité technique, environnementale et sociale (APS, APD, EIES, PGES) pour un projet d'eau potable ou d'assainissement financé par un bailleur international ;
4. D'une expérience dans la formation, le transfert de compétences et l'accompagnement institutionnel d'agences publiques ;
5. D'une capacité à gérer des missions à complexité comparable, c'est-à-dire intégrant des volets multiples (institutionnel, technique, environnemental, SIG, financier) et couvrant un champ géographique national.

Proposer une équipe pluridisciplinaire expérimentée couvrant l'ensemble des domaines techniques, institutionnels et environnementaux du mandat.

Les profits détaillés des experts clés sont définis dans les TDR et seront évalués à l'étape RFP.

Les Consultants intéressés sont invités à prendre connaissance des Clauses 1.23 et 1.24 des Directives sur l'acquisition des Services de Consultants dans le cadre des Projets financés par la Banque Islamique de Développement (les « Directives ») définissant les règles de la BIsD concernant les conflits d'intérêt.

Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes afin de renforcer leur qualification en indiquant clairement le type d'association, c'est-à-dire un groupement de consultants, ou une intention de sous-traitance. Dans le cas de groupement, tous les partenaires du groupement seront conjointement et solidairement responsables pour la totalité du contrat, en cas d'attribution.

La sélection se fera en conformité avec la méthode de Sélection fondée sur la Qualité et le Coût (SBQC) stipulée dans les Directives.

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations additionnelles à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux indiquées : 09 h 00 à 16 h 30, heure locale.

Les manifestations d'intérêt sous forme écrite doivent être déposées en personne à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **16 mars 2026 à 10 heures 30min**

Service National d'Aménagement des Points d'Eau (SNAPE), Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement en milieu rural en Moyenne et Haute Guinée (PAEPA-MG-HG)

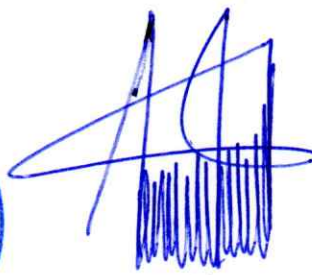
À l'attention : Monsieur Mamadou Saidou FOFANA Coordonnateur du Projet

Sise au SNAPE, B.P : 2064 CONAKRY Commune de Kaloum, Quartier Almamya

Tel : 00224 620 76 56 46 / 00224 628 38 13 71

Courriel : fofsaid10@gmail.com / mamoudoutoure65@gmail.com.

Le Directeur Général du SNAPE



Aladji Fodé KABA